

« UNE POLITIQUE DE LIBÉRALISME SOCIAL »

David Clarinval est le chef de groupe du MR à la Chambre. Il estime que le gouvernement Michel a mis en place un « cercle vertueux » : diminuer le coût du travail, améliorer ainsi la compétitivité, ce qui crée des emplois et donc du bien-être.

Interview réalisée par Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

David Clarinval, 42 ans, licencié en Sciences économiques, sociales et politiques (UCL), est le chef de groupe du MR à la Chambre depuis juillet 2017. Cogérant de l'entreprise familiale « Clarinval Constructions », il est également bourgmestre de la commune de Bièvre (province de Namur) depuis 2001. Il vient d'y être réélu, sur une liste « pluraliste unique » (aucune liste concurrente), « Ensemble pour vous ». Il est également, avec Corentin de Salle, le coauteur du livre « Fiasco énergétique. Le gaspillage écologiste des ressources » (2014). Bien qu'il sache que notre ligne éditoriale est assez éloignée de ses propres convictions, il nous a rencontrés avec une grande courtoisie pour nous présenter son point de vue sur le bilan du gouvernement de Charles Michel. Selon lui : « Ce gouvernement a eu la volonté de rendre de la compétitivité aux entreprises, de créer de l'emploi pour permettre aux personnes de mieux gagner leur vie et de s'épanouir dans un travail. Il a accompagné tout cela d'une attention particulière pour les plus précarisés, pour qu'ils ne soient pas lésés dans la mise en œuvre de cette politique. Certains aspects ont parfois été mal compris, mais l'histoire retiendra que ces résultats ont effectivement été atteints sous cette législature, et que l'on continuera à en récolter les fruits dans les années à venir. »

Ensemble ! : Lors de la campagne électorale de 2014, le MR avait promis qu'il n'y aurait pas de saut d'index, pas de remise en cause de l'âge légal de la pension, et pas de gouvernement avec la N-VA. Le bilan du gouvernement de Charles Michel n'est-il pas d'avoir fait l'inverse de ce que le MR avait annoncé aux électeurs ?

David Clarinval (MR) : Avant d'en venir à votre question, je voudrais vous présenter la philosophie générale de ce gouvernement sur le plan socioéconomique. Cette trame était simple : il s'agissait de rétablir la compétitivité économique de nos entreprises. En effet, celle-ci était grandement mise à mal depuis de nombreuses années par rapport à celle des entreprises



des pays avoisinants. Pour rétablir cette compétitivité, le gouvernement a mis en œuvre une diminution du coût du travail brut pour les employeurs, tout en ayant pour objectif d'augmenter le revenu net des travailleurs. C'est ce qui a été fait par la mise en œuvre d'une diminution massive des cotisations sociales payées par les employeurs, comme on n'en avait plus connu depuis de nombreuses années. Cela a permis à la Belgique de présenter un profil plus attractif au

« En diminuant les cotisations sociales et le coût du travail, nous avons créé des emplois » affirme David Clarinval.

« Les libéraux n'ont jamais pu aussi bien mettre en application leur programme socioéconomique dans un gouvernement fédéral »

niveau international, même si nous n'avons pas encore totalement pu rattraper notre déficit historique de compétitivité. Notre volonté n'a pas été de « faire des cadeaux au patronat », mais de créer des emplois. Nous partons du principe qu'avoir un emploi est un élément structurant pour les personnes, non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan social. En diminuant les cotisations sociales et le coût du travail, nous avons créé des emplois, et pas des emplois « bas de gamme ». Ce ne sont pas des

emplois subventionnés, mais majoritairement des emplois dans le secteur privé, et il s'agit en majorité

⇒ d'emplois à plus de deux tiers temps. Outre le salaire qu'ils apportent aux personnes, ces emplois créent des recettes pour la Sécurité sociale, tandis que la diminution du nombre de chômeurs liée à ces nouveaux emplois allège d'autant les dépenses de l'ONem. Avec plus de cent vingt mille créations d'emplois à l'heure actuelle, on a presque économisé un milliard d'euros dans l'assurance chômage.

C'est le cercle vertueux : la compétitivité engendre la création d'emplois, et celle-ci engendre de nouvelles recettes et diminue les dépenses de la Sécurité sociale. A gauche, ce discours irrite, mais il faut relever qu'il a été tempéré par deux autres axes de notre action. D'une part, nous avons utilisé à 100 % « l'enveloppe bien-être » (1), c'est plus que sous le gouvernement Di Rupo, pour apporter des augmentations de pouvoir d'achat aux personnes qui ne bénéficient pas du cercle vertueux que j'ai évoqué. De l'autre, via le *tax shift* du gouvernement, nous avons visé à redonner du pouvoir d'achat en diminuant les impôts sur les personnes physiques. Cette diminution d'impôts a proportionnellement plus bénéficié aux plus bas revenus qu'aux revenus les plus élevés, même s'il est exact qu'en chiffres bruts, 4 % d'un très haut salaire, ça représente une somme plus importante que 8 % d'un bas salaire. Notre gouvernement a donc mené une politique très cohérente et nous a permis de mettre en œuvre notre programme. Les libéraux n'ont jamais pu aussi bien mettre en application leur programme socioéconomique dans un gouvernement fédéral. Nous avons mené une politique de libéralisme social, qui récompense le travail et l'effort individuel, mais qui en même temps veille à protéger, par des mesures complémentaires, les personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir travailler.

La question initiale portait notamment sur le saut d'index de 2 % qui a été appliqué en 2015...

Au-delà de la trame générale de notre action, il faut en effet examiner les mesures particulières à travers lesquelles elle a pris corps. Il y a plusieurs centaines de mesures, le saut d'index en est une, qui ont été prises pour accroître la compétitivité des entreprises. C'est exact que cette mesure n'était pas dans notre programme mais, pour former un gouvernement, il nous a fallu accepter de faire des compromis avec d'autres partis, et le saut d'index en est un. Il a toutefois été tempéré par l'exonération de certaines catégories à qui il n'a pas été appliqué, ainsi que par des augmentations de l'enveloppe bien-être. Le saut d'index a touché la majorité des travailleurs du public et du privé, et a donc permis de gagner 2 % de compétitivité pour nos entreprises, les employeurs du secteur public ou du secteur associatif.

Le MR s'était également engagé à ne pas toucher à l'âge légal de la pension à 65 ans, or le gouvernement l'a porté à 67...

Quand Daniel Bacquelaine (MR) a pris sa fonction de ministre des Pensions, il est arrivé dans un département qui avait été géré pendant de très nombreuses années par des ministres socialistes. Ces différents mi-

nistres socialistes, tant M. Daerden (PS) que M. Vandebroucke (S.P.A), avaient constaté qu'il était temps de prendre des mesures fortes pour sauver notre système de pensions, mais ils ne l'avaient pas fait. On courait à la catastrophe : les charges de pension croissant de façon quasi exponentielle avec le vieillissement de la population, elles allaient creuser un déficit important. Plusieurs mesures ont été prises par ce gouvernement, qui visent toutes à faire en sorte que les gens travaillent plus longtemps avant de prendre leur pension. Des mesures très dures ont été prises au niveau des prépensions et on a repoussé l'âge légal de la pension à 67 ans. Je pense qu'on aurait pu se passer de cette publicité autour de l'augmentation de l'âge légal, qui est surtout symbolique, car la volonté du gouvernement n'est pas que tout le monde travaille jusqu'à 67 ans. On n'a pas touché à la durée de carrière nécessaire pour avoir une carrière complète, qui n'a pas augmenté. On permet seulement aux gens d'avoir une carrière complète sur une plus longue période. Ceux qui ont commencé à travailler très tôt partiront quand même à la retraite quand leur carrière sera complète. Notre objectif était aussi de tempérer cette augmentation de l'âge légal de la pension en ne l'appliquant pas pour les métiers dont la pénibilité est reconnue. Il faut reconnaître que, suite à la crise politique liée au départ de la N-VA du gouvernement, il sera sans doute difficile de ficeler ces mesures correctrices sous cette législature.

Vous avez également supprimé certaines assimilations de périodes non travaillées pour le droit à la pension, ce qui contribuera également à diminuer le montant de certaines pensions...

C'est vrai qu'après un certain nombre d'années de chômage, celles-ci ne compteront plus totalement comme des périodes de travail pour le calcul de la pension. Notre orientation générale est de récompenser les personnes qui travaillent. Ça nous paraît logique qu'une pension supérieure soit octroyée aux personnes qui ont travaillé par rapport aux personnes qui ont chômé. Ce n'est pas le cas pour les personnes qui n'ont que de courtes périodes de chômage, mais cela ne nous paraît pas normal qu'une personne au chômage pendant vingt ans, qui n'a peut-être pas fait beaucoup d'efforts pour travailler, ait la même pension que son voisin qui s'est levé tous les jours pour aller au boulot.

Un des engagements préélectorales du MR, c'était de ne pas faire de coalition avec la N-VA ...

Du côté francophone, le MR était le grand gagnant des élections de 2014. Cependant, le PS et le cdH ont ignoré le message envoyé par les électeurs et ont très rapidement constitué des majorités régionales, notamment en Région wallonne, qui excluaient le MR. C'était un déni total de démocratie : on s'est retrouvé dans l'opposition au niveau régional alors que nous méritions d'être dans les gouvernements. Le MR s'est senti attaqué et isolé, et sa réaction a été de construire une majorité fédérale avec la N-VA. N'oublions pas qu'après les élections de 2009, le PS avait lui-même longuement discuté de la formation d'un gouverne-

« Le saut d'index a permis de gagner 2 % de compétitivité »

ment avec la N-VA, en abordant notamment la question des réformes de l'Etat... Quant à nous, nous avons clairement fait comprendre à la N-VA que nous étions ouverts pour la constitution d'un gouvernement avec un programme socioéconomique fort, mais sans réforme de l'Etat sous cette législature. C'est ce qui s'est produit. Le PS nous ayant envoyé sur les roses en Région wallonne, la réaction du MR a été de former un gouvernement de centre-droit avec la N-VA au fédéral.

Vous avez fait le pari qu'une baisse des coûts du travail doperait la croissance et l'emploi. Cela n'a-t-il pas été infirmé dans les faits ? L'opposition pointe que, sous cette législature, la croissance économique et l'évolution du taux d'emploi belges ont été inférieures à celles des autres pays de la zone euro...

On parle de trois choses différentes. Le taux de croissance économique dépend de nombreux facteurs, pas uniquement nationaux. Pour juger du taux de l'évolution récente du taux de croissance en Belgique, il faut se souvenir que notre pays avait mieux résisté à la crise financière de 2008 que d'autres, qui avaient connu des chutes de PIB plus importantes. Or, quand on a moins diminué, on remonte inévitablement moins par après, comme c'est le cas en Belgique. Si on compare le taux de croissance actuel de la Belgique avec celui de la Grèce, on constatera que ce taux de croissance du PIB est supérieur en Grèce, mais elle démarre d'un niveau plus bas, et qui avait fortement descendu. La résilience de notre économie durant la crise explique donc notre taux de croissance actuel, légèrement plus faible. Concernant le taux d'emploi en Belgique, il évolue faiblement à la hausse, mais effectivement pas assez selon nous. Il faut cependant tenir compte du fait qu'il y a un accroissement global de la population, ce qui fait que, même si nous aurons créé 250.000 emplois sur la durée totale de législature, le taux d'emploi n'aura augmenté que faiblement. Par contre, le taux de chômage diminue de façon importante, parce que nous rattrapons notre retard. Quant à l'effet des exclusions du chômage, il existe, oui, mais reste marginal.

Dans le bilan du gouvernement, y-a-t-il une chose dont vous êtes particulièrement fier ?

A titre personnel, outre mon mandat de député, je suis gérant d'une entreprise de construction où travaillent environ soixante travailleurs, tous Belges. Pendant des années, j'ai tiré la sonnette d'alarme tous azimuts, y compris dans la fédération patronale de la construction, sur le dumping social. S'il y a bien un dossier qui unit aujourd'hui le patronat et les syndicats, c'est celui-là. C'est vrai que dans un premier temps, une partie du patronat ne voyait pas d'un mauvais œil la directive Bolkenstein-Busquin sur le travail détaché. Aujourd'hui, ils se sont rendu compte que ce système mettait en



« Tout cela est notamment confirmé par les analyses de Philippe Defeyt »

péril non seulement l'emploi de nos travailleurs, mais nos entreprises elles-mêmes, et que cela mettait à l'emploi des travailleurs dans des conditions qui n'étaient pas correctes. Je pense qu'on a pu prendre des mesures aux niveaux belge et européen qui permettent de diminuer ce phénomène, mais il n'est cependant pas encore complètement endigué.

On a réduit le différentiel de coût en réduisant les cotisations sociales, on a interdit les sous-traitances en cascade, on a amélioré le contrôle des fichiers qui attestent du détachement des travailleurs, on a permis aux inspections d'être plus efficaces, on a augmenté le nombre de contrôleurs, et on a attiré l'attention de la justice sur ce problème. C'est ainsi qu'on a arrêté début décembre trois cents travailleurs en situation illégale qui participaient à la construction d'un bâtiment pour Google à Mons... tout cela alors que l'entrepreneur s'était déjà fait épingler pour la même raison quelques mois auparavant. En cette matière, le clivage, au niveau européen, n'est pas entre la gauche et la droite, mais entre l'Est et l'Ouest.

Il faut également se souvenir que notre pays a été frappé par de graves attentats. Je me félicite que le gouvernement ait pris des mesures, de prévention et de répression, pour éviter que ce genre de choses ne se reproduisent. On se retrouve aujourd'hui dans un pays un peu plus sûr qu'il y a quatre ans.

« *Avoir un emploi est un élément structurant pour les personnes, non seulement sur le plan financier, mais également sur le plan social* »

Cette fin de législature a été marquée par le mouve-



⇒ **ment des « gilets jaunes ». Celui-ci est multiple, mais il pose notamment la question du pouvoir d'achat et des augmentations des taxes sur le diesel et de la TVA sur l'électricité. N'est-ce pas un signe de l'échec de la politique menée ?**

Le *tax shift* vise à diminuer les cotisations sociales et à donner plus de pouvoir d'achat, via des diminutions d'impôt. Ce chiffre-là est estimé à une centaine d'euros nets par mois en moyenne. Ce *tax shift* est financé en partie par des économies dans les administrations publiques et, en partie, par des augmentations de TVA et d'accises (tabac, alcool, diesel...). Au niveau macro-économique la différence entre les dépenses supplémentaires et les revenus gagnés est de un pour dix !

« Les syndicats ont joué un double jeu. Pour eux, la négociation, ça signifie être d'accord avec eux. »

L'augmentation des taxes coûtera au travailleur belge moyen un dixième de ce que rapportera la diminution de l'impôt sur les personnes physiques. Tout cela est notamment confirmé par les analyses de Philippe De Feyt, qui n'est pourtant pas un économiste de droite.



*« Sous cette législature, le MR a lancé une campagne de communication qui pointe comme étant de la désinformation les affirmations "Le gouvernement est anti-social", "La concertation sociale n'est pas respectée", "Le gouvernement appauvrit les travailleurs", "Le gouvernement protège les riches", "Le gouvernement détruit les services publics"...
www.mr.be/stopdesinformation »*

Il est cependant exact qu'il y a un problème de perception de tout cela par la population. Quand vous recevez votre calcul d'impôt et que vous apprenez que vous allez recevoir 300 euros plutôt que de devoir en payer 400, vous êtes content. Mais cela ne se produit qu'une seule fois par an. Votre plein de diesel ou votre paquet de cigarettes, vous les achetez chaque semaine, et vous payez chaque fois la taxe, cela vous donne une autre perception. En plus, si vous habitez, comme moi, en zone rurale, vous avez l'impression d'être doublement puni. On vous dit que vous devez changer de mode de déplacement, rouler en train, en vélo ou en bus... mais dans les faits, vous n'avez pas d'alternative réelle à la voiture. Le mouvement des gilets jaunes exprime aussi un clivage entre les centres et les périphéries, qui se sentent un peu abandonnées par une certaine « élite »

qui se balade en trottinette pour aller travailler tout en prenant l'avion pour aller en vacances, mais peut se passer de sa voiture... Je pense qu'il faut être très attentif à cela, et ne pas mettre la transition énergétique essentiellement à charge des ruraux et des plus faibles. Je pense qu'au-delà des casseurs et d'un noyautage occasionnel de l'extrême gauche, il faut pouvoir entendre le sentiment de malaise qu'expriment des gilets jaunes, qui va au-delà de la seule question du pouvoir d'achat.

Le mouvement des « gilets jaunes » pose également la question du lien entre le gouvernement et la population. A cet égard, on a l'impression que le fossé s'est creusé et que des ponts ont été coupés sous cette législature : les syndicats se sont plaints des atteintes à la concertation sociale, le monde judiciaire a exprimé son sentiment d'être maltraité par l'exécutif et peu écouté, les personnes mobilisées par rapport aux enjeux climatiques ont eu l'impression de ne pas être entendues...

Concernant les organisations syndicales, le gouvernement a voulu donner la parole aux partenaires sociaux, il a respecté les accords interprofessionnels, mais les syndicats ont joué un double jeu. Pour eux, la négociation, ça signifie être d'accord avec eux. Point barre. Les syndicats ont confondu négociations et droit de veto, qui leur était sans doute octroyé quand les socialistes étaient au pouvoir. Pour nous, dans une négociation, il faut que chaque partenaire accepte de faire un geste pour arriver à un compromis. C'est vrai, nous sommes parfois passés outre aux avis syndicaux. Mais il faut se rappeler que, par exemple, Marc Goblet, lorsqu'il était à la tête de la FGTB, n'a pas hésité à déclarer qu'il souhaitait faire tomber le gouvernement, ce qui s'est traduit par des grèves et des manifestations politiques. La FGTB s'est ainsi engagée au-delà du rôle qui est le sien de défendre les travailleurs. Pour nous, ce n'était plus acceptable de devoir travailler avec des personnes qui ne voulaient plus discuter. Par rapport à la justice, nous avons complètement respecté son indépendance. Ils ne s'estiment pas assez entendus, c'est leur liberté de l'exprimer. Nous avons un ministre de la Justice qui a été très actif. Je pense qu'il est appelé un peu péjorativement « Napoléon » dans ce milieu, car il s'est beaucoup investi pour mettre en place des nouvelles technologies, il a bousculé certaines traditions au niveau des cantons judiciaires, il a réécrit des codes de lois... il a sans doute un peu secoué la « vieille dame », en manquant parfois de pédagogie. □

(1) Fin 2005, la loi relative au pacte de solidarité entre les générations instaurait un mécanisme structurel d'adaptation des prestations sociales à l'évolution générale du bien-être. L'objectif affiché de cette « enveloppe bien-être » était de rapprocher les allocations minimales du seuil de pauvreté. Régulièrement cependant, le gouvernement a décidé de n'affecter qu'un pourcentage réduit de cette enveloppe. L'utilisation concrète de l'enveloppe disponible est négociée dans le cadre de l'accord interprofessionnel (AIP), tous les deux ans. Malgré les six enveloppes attribuées depuis 2006, la plupart des allocataires sociaux vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté.